

Protocole d'accueil des enfants à l'école à partir du lundi 18 janvier 2021

Ecole primaire St Yves – Rennes

Chers parents,

Suite au nouveau protocole sanitaire, dont vous trouverez les extraits principaux en bleu, nous avons tout mis en œuvre pour perturber le moins possible l'organisation actuelle. En réflexion avec l'APEL et l'OGEC, nous avons pu conserver un service indépendant pour chaque classe dans la cantine, avec des repas chauds pour tous. Nous avons également pu maintenir au maximum les activités périscolaires telles que la garderie du soir, l'étude et les ateliers cuisine en anglais.

Pour respecter les contraintes exigées nous avons malheureusement dû modifier certains horaires, ainsi que supprimer la garderie du matin.

Vous trouverez les modalités ci-dessous.

*Le protocole sanitaire, en vigueur à compter du 2 novembre 2020, s'applique sur tout le territoire. A compter du 18 janvier 2021, il est complété par des mesures supplémentaires en ce qui concerne la restauration scolaire et par la suspension, jusqu'à nouvel ordre, des activités physiques et sportives en espace clos.*

**Les cours de sport (piscine, gymnastique...) doivent donc être suspendus.**

*L'accueil des usagers dans les établissements scolaires dans le cadre des activités d'enseignement et des activités périscolaires fait l'objet de dérogations aux règles du couvre-feu.*

*Ainsi, les activités peuvent se poursuivre au-delà de l'horaire du couvre-feu et les déplacements entre l'établissement et le domicile sont autorisés.*

*Deux types d'attestation nominative peuvent être présentés aux forces de l'ordre par les parents accompagnant ou allant chercher leur enfant :*

*• une attestation temporaire papier ou numérique qui peut être rapidement établie par le parent ou le responsable de l'élève, dans laquelle le motif « Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés. » a été coché et indiquant simplement la date et l'heure du déplacement ; OU*

*• une attestation permanente établie par le parent, revêtue du nom, de l'adresse et du cachet de l'école ou de l'établissement d'accueil de l'enfant. Une pièce d'identité pourra également leur être demandée. Ces attestations peuvent être imprimées ou téléchargées sur le site du ministère de l'intérieur:*

*<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement> Ou via l'application « Tous Anti Covid »*

Vous trouverez cette attestation avec le tampon de l'établissement en pièce jointe.

## I – Conditions préalables

L'accueil des enfants repose sur un certain nombre de principes qui seront appliqués dans l'école :

- Distanciation physique : les adultes seront attentifs à conserver une distance de 1 mètre entre eux et les enfants.
- Gestes barrières : les 4 gestes barrières (Lavage, coude, mouchoirs, salut) seront rappelés aux enfants.
- Lavage des mains : les enfants seront invités à se laver les mains à chaque rupture de présence en classe, ainsi qu'à chaque passage aux toilettes, avant et après le repas, après utilisation d'un mouchoir, en arrivant et en repartant de l'école.
- Masque : Tous les enfants du CP au CM2 doivent continuer à porter un masque en intérieur comme en extérieur. (2 par jour). Nous vous demandons de bien penser à les fournir le matin. N'hésitez pas à en mettre d'avance dans le cartable de votre enfant en cas de départ matinal précipité favorisant les oublis.
- Aération : Les locaux accueillant des enfants seront aérés (Ouverture fenêtres et portes) avant chaque arrivée des enfants et à chaque sortie des élèves du local, au minimum toutes les 2 heures pendant 15 minutes.
- Brassage des élèves : Les croisements de groupes seront également limités par une circulation adéquate à l'entrée et à la sortie de l'école et dans la journée. **Aucun brassage ne sera possible sur les temps de restauration.**

## II – L'accueil des familles et des enfants

### **1 - Les conditions d'entrée à l'école :**

*« Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école :*

- *surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants ;*
- *en cas de symptômes évocateurs<sup>1</sup> du Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;*
- *ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires ;*
  - *informer le directeur d'école ou le chef d'établissement s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison ;*
  - *avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.*

*Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, ou si l'élève a été identifié contact à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.*

- Les parents doivent avoir reparlé avec leurs enfants des gestes barrières.
- Pour déposer leur enfant, les familles veilleront à garder leurs distances les uns par rapport aux autres.
- Un seul parent accompagnera les enfants à l'entrée de l'école, sans autre accompagnant.
- Masque et désinfection des mains obligatoires.
- Les parents repartiront directement sans regroupement ni discussion à l'entrée, dans les couloirs ou à la sortie de l'école.
- Les entrées et sorties des enfants seront échelonnées, suivant le tableau ci-dessous. Merci de respecter les horaires indiqués et les lieux d'accueil. Merci de ne pas arriver en avance ou en retard.
- **Pas de garderie possible le matin.**

<b>MATERNELLES (entrées par 6 au maximum dans le couloir)</b>			
NIVEAU	ACCUEIL	SORTIES	SORTIES
TPS/PS	<b>8H35</b> Dans la classe en passant par la porte principale	<b>11H45</b> Dans la classe en passant par la porte principale	<b>16H45</b> Dans la classe en passant par la porte principale
MS	<b>8H25</b> Dans la classe en passant par la porte principale	<b>11H45</b> A la porte principale	<b>16H35</b> Dans la classe en passant par la porte principale
GS	<b>8H15</b> Dans la classe en passant par la porte principale	<b>11H45</b> Dans la classe en passant par la porte principale	<b>16H25</b> Dans la classe en passant par la porte principale (utiliser le code personnel qui vous a été transmis) <b>Merci de vérifier que la porte s'est bien refermée derrière vous</b>

<b>ELEMENTAIRES (Attention : changement pour les CE2 et les CM1)</b>			
NIVEAU	ACCUEIL	SORTIE	SORTIE
CP	<b>8H45</b> Porche	<b>11H45</b> Porche	<b>16H45</b> Porche
CP/CE1	<b>8H40</b> Porche	<b>11H45</b> Porche	<b>16H40</b> Porche
CE1/CE2	<b>8H30</b> Porche	<b>11H45</b> Porche	<b>16H30</b> Porche
CE2	<b>8H35</b> <b>14H</b> Porche	<b>12H15</b> Porche	<b>16H35</b> Porche
CM1	<b>8H25</b> <b>13H15</b> Porche	<b>11H45</b> Porche	<b>16H25</b> Porche
CM2	<b>8H20</b> Porche	<b>11H45</b> Porche	<b>16H20</b> Porche

**Les élèves élémentaires seront accueillis par leur enseignante au porche et monteront directement en classe pour limiter le brassage sur la cour de récréation.**

### III– Les circulations dans les bâtiments entre les cours

- Un sens de circulation est établi pour éviter les croisements des groupes pendant la journée
- Les portes restent ouvertes jusqu'à l'arrivée des élèves et pendant les récréations.
- Elles seront désinfectées lorsqu'elles sont refermées.

#### IV– Les récréations

- Les récréations sont successives pour éviter le croisement des enfants.
- Pour la récréation du midi, chaque classe est dans un espace dédié sur la cour. Aussi, les enfants ne peuvent pas jouer entre élèves de différentes classes.
- Le port du masque reste également obligatoire pendant les récréations pour les élèves à partir du CP.

#### V – La Restauration

« Dans le premier degré, le non brassage entre élèves de classes différentes doit impérativement être respecté. »

Maternelle : chaque classe déjeune séparément. Aucun changement horaire

	<b>11H45-12H30</b>	<b>12H30-13H15</b>
PS	Déjeuner dans la salle de classe avec Isabelle et Delphine	Sieste avec Isabelle
MS	Déjeuner dans la cantine maternelle avec Martine et Delphine	Récréation avec Martine
GS	Récréation avec Marion	Déjeuner dans la cantine maternelle avec Marion et Delphine

Elémentaire : chaque classe déjeune séparément. Les classes déjeuneront toujours à la même heure et les élèves essaieront de conserver toujours la même place.

**Attention : changement d'horaires pour les classes de CE2 et de CM1.**

<b>Cantine élémentaire à partir du 18 janvier</b>		
11H30-11H50	<b>CM1</b>	Fin de classe le matin à 11H30. Surveillance sur la cour par Aurélie en attendant la sortie de 11H45. <b>Reprise l'après-midi à 13H15</b> Fin de la classe 16H20
11H55-12H15	CM2	Pas de changement horaire
12H20-12H40	CP	Pas de changement horaire
12H45-13H05	CP/CE1	Pas de changement horaire
13H10-13H30	CE1/CE2	Pas de changement horaire
13H35-13H55	CE2	<b>Fin de classe à 12H15</b> <b>Reprise à 14H</b> Accueil possible à partir de 13H55 au porche. Fin de la classe 16H35

## VI – Garderie et étude

*« L'accueil de loisirs périscolaire est autorisé. Il est assuré dans des conditions permettant de limiter au maximum le brassage des élèves appartenant à des groupes différents et dans le respect des mesures sanitaires. »*

Etant dans l'impossibilité matérielle et humaine de limiter le brassage à **la garderie du matin, elle ne peut malheureusement plus avoir lieu.**

La garderie du soir pour les maternelles sera assurée jusqu'à 19h par Catherine dans la salle de motricité ou sur la cour maternelle selon le temps.

L'étude pour les élémentaires sera assurée par :

- Aurélie dans la salle d'étude pour les classes de CE2, CM1 et CM2 jusqu'à 18H.
- Isabelle jusqu'à 17H30 et Sarah après 17H30 dans les classes de Françoise et de Catherine pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 jusqu'à 18H. Vous avez toujours la possibilité de venir récupérer votre enfant à 17H30.

**Pas de garderie possible après 18H pour les élémentaires. Tous les élèves du CP au CM2 devront avoir quitté l'école à 18H au plus tard.**

- Chaque classe sera placée à distance des autres classes.

## VII – Activités péri/extra-scolaires

- Le club anglais : cette activité comprenant le temps du déjeuner, elle doit se faire par classe. Pour maintenir cette activité, nous sommes donc dans l'obligation de mettre **tous les CM2 le vendredi**. Les autres groupes restent inchangés.
- Le cooking club : les groupes restent inchangés. Cependant pour nous permettre de laisser le groupe de CE2, CM1 et CM2 ensemble le vendredi, les enfants garderont le masque pendant toute l'activité et ne goûteront plus ensemble ce qu'ils ont cuisiné.
- Les petits bilingues et la danse : étant dans l'impossibilité de ne pas brasser les classes, **l'activité doit être suspendue**. La responsable va prendre contact avec vous.
- Les jeux de société : l'intervenante travaillant dans d'autres écoles et en centre de loisirs, la responsable ne souhaite pas prendre de risques. **L'activité est donc suspendue.**
- La couture : Cécile va faire en sorte de ne pas mélanger les classes pour poursuivre son activité. Elle va prendre contact avec vous pour vous informer des modalités.

Pour les activités dépassant 18H, pensez bien à vous munir de l'attestation jointe pour venir chercher votre enfant.

## VIII – Procédure en cas d'enfant malade (Fièvre ou symptômes COVID)

- L'enfant sera isolé avec un masque si possible (obligatoire à partir de 6 ans)
- Les parents seront immédiatement prévenus et tenus de venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.
- Les locaux seront nettoyés et désinfectés après le départ de l'enfant.
- L'élève revient à l'école si ses responsables légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. A défaut le retour se fera après 7 jours (si absence de symptômes)

## IV- Consignes en cas de « cas confirmé » dans l'école ?

Si votre enfant est « cas confirmé », la conduite à tenir est la suivante :

- Aviser sans délai Mme Edouard (07.82.90.82.20 ou [eco35.st-yves.rennes@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.st-yves.rennes@enseignement-catholique.bzh)) du résultat positif du test ou de la décision médicale confirmant l'atteinte par la Covid-19 et, le cas échéant, de la date d'apparition des symptômes
- L'élève « cas confirmé », placé en isolement, ne doit pas se rendre à l'école avant le délai suivant :
  - 7 jours pleins à partir de la date de début des symptômes avec absence de fièvre au 7ème jour pour les cas symptomatiques. En cas de fièvre au 7ème jour, l'isolement se poursuit jusqu'à 48h après la disparition des symptômes
  - 7 jours pleins à partir du jour du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques
  - Mme Edouard informe immédiatement l'IA-DASEN qui prend contact avec l'agence régionale de santé
  - Mme Edouard, en lien avec le personnel médical de l'éducation nationale, élabore la liste des personnes, élèves ou personnels, susceptibles d'être contacts à risque au sein de l'école ou de l'établissement scolaire
  - Mme Edouard, par mesure de précaution, met en place des mesures d'éviction de ces personnes en attendant la validation par l'ARS
  - L'élève qui n'est finalement pas identifié « contact à risque » rejoint son école.